

1712

La Lettre

Gardien Le notaire Royal de la province de
quebec soussigné y residant et témoin sicut
Celle d'aujourd'hui nommez fut present Jean Baptiste Vanier
deuxieme Demeurant Ceste St Joseph par St Charles
de Charlebourg lequel a reconnu le Confesse
civile en Et Reue de Jean Commerce au boulang
de Ceste Ville au nom le Commerce ayant épouse
Marie madame moreau au paravant d'une
de feu Francois hollandais Truand aussi boulang
de Ceste Ville La somme de soixante dix livres
que La D. moreau luy devoit de auparavant
son mariage avec le D. ^{Comme} moreau de laquelle
somme le D. Vanier quitte le discharge
Le D. Commerce au D. nom La D. moreau
Et tous autres done & quitte & fait
Esse au St quebec le Mde du D. noie
apres midy le quinze jour d'aujourd'hui
Docteur mil sept Cent douze en
presence Des surs Robes

1770
Drouard marchand Et Joseph
montmellian Clerg Jemours Demourans
au St quebec qui ont avec Le Sr
bomeau Et notifie Le Sr Vannier
ayant declare ne savoir boire ny
signer de ce quiis lecture faite surant
L'ordonnance ~~montmellian~~

Groillan

Bainville

Dela Motte

